

---

*Plusieurs ambulances coincées au CHAUR et 3 h 30 d'attente pour le triage d'un patient.*  
***La Coopérative des ambulanciers de la Mauricie déplore la situation  
chaotique vécue à l'urgence du CHAUR vendredi dernier.***

---

Trois-Rivières, le 24 avril 2022 - La direction de la *Coopérative des ambulanciers de la Mauricie (CAM)* déplore la situation survenue vendredi le 22 avril, où aucune des huit ambulances qui couvrent la zone de Trois-Rivières n'était disponible pour répondre aux appels de la population. Certaines de ces ambulances se sont retrouvées coincées, en attente à l'urgence au CHAUR. Des ambulances de Louiseville ont dû être appelées en renfort pour couvrir le territoire de Trois-Rivières. De plus, un des patients au CHAUR a dû attendre 3 h 30 pour voir une infirmière au service de triage.

« *Cette situation est inacceptable* », souligne d'entrée de jeu le directeur général de la CAM Michel Garceau. « *Nous avons discuté avec le CIUSSS, proposé des solutions pour éviter des transports non urgents vers l'hôpital, mais rien n'a bougé de leur côté. Le moment est venu de faire les choses autrement, c'est la sécurité de la population qui est en jeu !* » ajoute-t-il. La période estivale et de vacances qui approche préoccupe fortement le directeur de la CAM. « *Imaginez si on se retrouve dans une situation pareille cet été avec des effectifs en moins* », ajoute-t-il.

Des alternatives ont été discutées avec le CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec pour pallier les trop longs délais d'attente à l'urgence. « *Nous le répétons, l'apport des paramédics peut être significatif dans la trajectoire de soins. Dans les cas non urgents, les paramédics pourraient procéder à la coévaluation de l'usager avec une infirmière qui est à distance afin de déterminer s'il est possible de référer le patient vers les bonnes ressources à travers le réseau de la santé et ainsi éviter de surcharger l'urgence du CHAUR* », renchérit M. Garceau. En plus d'être bénéfique pour le patient, cette alternative permettrait de désengorger l'urgence et d'avoir des ambulances disponibles sur la route pour répondre aux appels urgents.

Un projet pilote de paramédics communautaires est d'ailleurs en cours en Montérégie et donne de bons résultats. La CAM demeure entièrement disponible et offrira sa collaboration au CIUSSS. « *Des solutions à mettre en place existent, il faut faire autrement et le faire maintenant* », conclut Michel Garceau.

#### **À PROPOS DE LA COOPÉRATIVE DES AMBULANCIERS DE LA MAURICIE ([www.ambulancecam.com](http://www.ambulancecam.com))**

Ayant débuté ses opérations le 1<sup>er</sup> avril 1989, la *Coopérative des ambulanciers de la Mauricie* est une coopérative de travail qui regroupe exclusivement des personnes physiques, qui en tant que travailleurs, se sont associées pour l'exploitation d'une entreprise dans le domaine ambulancier, conformément aux règles d'action coopérative dont les buts sont les suivants : fournir du travail à ses membres, favoriser le développement personnel et professionnel de ses membres afin d'assurer à la population des services de qualité, contribuer à améliorer le service ambulancier, permettre un meilleur contrôle sur les équipements de travail afin d'en maintenir et d'en améliorer la qualité ainsi que consolider et enrichir les emplois de ses membres.

-30-

**Source :**  
Michel Garceau  
Coopérative des ambulanciers de la Mauricie

**Information :**  
Annik Bousquet  
BEAUDOIN relations publiques  
Cell : 819 699-9347 | [annik@beaudoinrp.com](mailto:annik@beaudoinrp.com)